

GENERALI INVESTMENTS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
60, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 86432



AVIS AUX ACTIONNAIRES – LE 28 FÉVRIER 2020

Luxembourg, le 28 février 2020

Cher actionnaire,

Le présent avis vous est adressé en votre qualité d'actionnaire du compartiment Generali Investments SICAV – SRI Ageing Population (le « **Compartiment** ») du Fonds Generali Investments SICAV (le « **Fonds** »). Ce document est important et requiert votre attention. En cas de doute quant à la suite à lui donner, il vous est recommandé de consulter votre courtier, banquier, conseiller juridique ou autre conseiller professionnel.

Les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans le présent avis ont la même signification que dans le prospectus du Fonds (le « **Prospectus** »).

Nous vous informons des changements suivants qui entreront en vigueur à compter du 2 mars 2020 :

1. Nomination de Sycomore Asset Management comme nouveau Gestionnaire d'investissement du Compartiment, en remplacement de Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio

Il a été décidé de nommer Sycomore Asset Management comme nouveau Gestionnaire d'investissement du Compartiment, en remplacement de Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio, à compter du 2 mars 2020. En près de 20 ans, Sycomore Asset Management a acquis un leadership fort dans le domaine de l'investissement social et responsable (ISR). Le 5 février 2019, le Groupe Generali a pris une participation majoritaire dans Sycomore Asset Management dans le cadre de sa stratégie multi-boutique en gestion d'actifs. Sycomore Asset Management remplira le rôle de pôle thématique ISR pour le Groupe, au sein des stratégies ESG/ISR globales en gestion d'actifs qui seront élaborées par toutes ses boutiques.

Étant donné la nature et les objectifs du Compartiment et le contexte décrit ci-dessus, le Conseil d'administration du Fonds est d'avis que les actionnaires du Compartiment bénéficieront de ce transfert.

Par conséquent, les sections 3.3 et 7.3 du Prospectus, ainsi que la section Gestionnaire d'investissement du supplément du Compartiment, seront modifiées pour inclure des références à Sycomore Asset Management en tant que nouveau Gestionnaire d'investissement du Compartiment.

Nous attirons votre attention sur le fait que les gestionnaires chargés de la gestion du portefeuille du Compartiment chez Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del

risparmio rejoindront également Sycomore Asset Management à compter du 2 mars 2020. Il en résulte donc que les mêmes gestionnaires superviseront les investissements du Compartiment avant et après la date d'entrée en vigueur du changement de Gestionnaire d'investissement.

Dès lors, ce changement ne devrait avoir aucun impact sur le mode de gestion du Compartiment et les commissions facturées au Compartiment resteront identiques.

2. Changement de la politique d'investissement socialement responsable du Compartiment

Dans le cadre du transfert des activités de gestion de portefeuille du Compartiment à Sycomore Asset Management, le Compartiment adoptera la politique ISR de Sycomore Asset Management.

Ce changement n'aura toutefois aucun impact sur votre investissement, la stratégie du Compartiment ou ses objectifs.

Documents disponibles pour consultation / Droit d'obtenir des informations supplémentaires

Des exemplaires du nouveau Prospectus daté du 2 mars 2020 seront mis à disposition gratuitement pendant les heures normales de bureau au siège social du Fonds et/ou de la Société de gestion au Luxembourg ou auprès des agents locaux du Fonds, conformément à la législation en vigueur.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire cet avis.

Sincères salutations,

Sur ordre du Conseil d'administration